



المعهد الوطني للعلوم الزراعية  
Institut national agronomique



Centre  
de coopération  
internationale  
en recherche  
agronomique  
pour le  
développement

## Programme triennal 2003/2005 de coopération franco-algérien

### Création d'une bibliothèque virtuelle agronomique

**Capitaliser et accéder aux savoirs pour le  
développement de la formation et de la recherche  
en Algérie**

*Juillet 2002*

*Mme Rosa Issolah, maître de conférence, INA – El Harrach.  
Mme Lucile Grasset, Responsable du service de l'information et de la  
documentation, Cirad.*



## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. Titre du projet</b>  | <b>1</b>  |
| <b>2. Présentation succincte du projet bibliothèque virtuelle</b>  | <b>1</b>  |
| 2.1. Le programme RADA 1992/1994   | 1         |
| 2.2. Le programme RADA 1998/200  | 2         |
| 2.2.1. Les acquis du programme 1998/2000   | 2         |
| 2.2.2. Un appui complémentaire en 2002   | 3         |
| 2.3. Les axes d'efforts du projet « bibliothèque virtuelle »<br>pour la période 2003/2002  | 4         |
| 2.3.1 L'accès en ligne à la production scientifique produite<br>par les membres du RADA  | 4         |
| 2.3.2 La capitalisation de l'expertise nationale   | 5         |
| 2.3.3 L'informatisation des nouveaux membres du RADA   | 5         |
| 2.3.4. L'émergence de produits et de contenus structurés<br>destinés à alimenter un site portail sectoriel   | 5         |
| <b>3. Durée du projet</b>  | <b>6</b>  |
| <b>4. Partenaires du projet</b>  | <b>6</b>  |
| <b>5. Contexte général du projet</b>   | <b>6</b>  |
| 5.1. Pour les membres fondateurs du RADA : une nécessité<br>stratégique de poursuivre la production d'outils et de produits<br>d'information innovants | 7         |
| 5.2. Etendre la méthodologie RADA et intégrer une trentaine de<br>bibliothèques spécialisées en agronomie  | 8         |
| 5.2.1 L'insuffisance des moyens d'accès distant à l'information  | 9         |
| 5.2.2 La défaillance de la mémoire nationale agricole  | 10        |
| 5.2.3 Un cloisonnement institutionnel  | 11        |
| <b>6. Les objectifs du projet de la bibliothèque virtuelle agronomique :<br/>2003/2005</b>   | <b>11</b> |
| 6.1. Synthèse des objectifs  | 11        |
| 6.2. Situation escomptée à la fin du projet  | 12        |
| 6.3. Mise en œuvre du projet   | 13        |
| 6.3.1. Ouvrir le RADA à de nouveaux membres : informatiser<br>une trentaine de bibliothèques   | 13        |
| 6.3.2. Les membres fondateurs du RADA : la production<br>électronique  | 13        |
| <b>7. Suivi et évaluation du projet</b>  | <b>15</b> |
| <b>8. Calendrier prévisionnel</b>  | <b>16</b> |
| <b>9. Plan financier</b>   | <b>17</b> |
| 9.2. Apport de la partie française   | 17        |
| <b>Conclusion</b>  | <b>18</b> |
| <b>Annexes</b>   | <b>20</b> |



## **1. Titre du projet**

Création d'une bibliothèque virtuelle agronomique. Capitaliser et accéder aux savoirs pour le développement de la formation et de la recherche en Algérie.

## **2. Présentation succincte du projet « bibliothèque virtuelle »**

Depuis les années 1980, l'Algérie a créé plus d'une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur en sciences agronomiques ou connexes. Cet énorme investissement s'insère dans une stratégie globale de développement économique, où le défi dominant est l'amélioration de la production agricole, pour réduire la dépendance alimentaire.

Pour que le dispositif de formation et de recherche soit un facteur de développement, il doit être doté de structures d'appui et plus particulièrement d'un système d'information performant. La formation des ingénieurs agronomes ne peut être de qualité si elle se réfère à des ressources informationnelles obsolètes ou insuffisantes. De même que les technologies développées par l'université ne peuvent être transférées vers le secteur économique sans moyens de communication favorisant la circulation des flux de l'information.

En 1992, une association de quatre établissements (INA , INRAA, ITGC et CRSTRA) a tenté d'apporter une première réponse à ces objectifs en mettant en place un réseau algérien de documentation agricole (RADA). Le but visé par ces établissements était l'adoption de production et une méthodologie et des outils communs afin de moderniser leurs moyens d'accès à l'information, en informatisant leurs fonds documentaires et en accédant aux bases de données internationales.

La mise en place de ce réseau a bénéficié d'un partenariat franco-algérien très important, qui s'est développé en trois étapes et qui en a assuré la performance.

### **2.1. Le programme RADA 1992/1994**

Durant sa phase de démarrage, entre 1992 et 1994, le RADA a été entièrement financé par les services de coopération de l'Ambassade de France en Algérie. Un programme d'appui réalisé avec la collaboration du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) a permis :

- De créer une dynamique autour d'un processus de diffusion de l'information : fourniture d'information sur profils à une vingtaine d'équipes de recherche, acquisition de bases de données, d'ouvrages et de périodiques.
- De doter le RADA en équipement informatique, et d'organiser des séminaires de formation pour les professionnels de l'information et de l'informatique.
- D'informatiser les centres de documentation des membres du réseau : création de la base de données Babina pour le signalement de la production scientifique des établissements, et de la base de données Forum pour la documentation acquise.

## 2.2. Le programme RADA 1998/2000

La phase de démarrage ayant donné des résultats porteurs, un « programme triennal 1998-2000 » a fait l'objet d'un nouveau projet de coopération franco-algérien, avec une approche nouvelle dans sa mise en œuvre.

L'intérêt de ce projet a suscité un engagement très significatif de la partie algérienne. Au travers de l'Institut National Agronomique (INA), point focal du RADA, l'Algérie a financé une partie importante du projet dès 1998 :

- la construction d'une nouvelle bibliothèque sur le campus de l'INA ;
- le réseau intranet/internet (3 km de fibre optique et 8 km de FTP) ;
- l'abonnement à des revues en texte intégral ;
- l'abonnement aux bases de données sur cédéroms initialement financées par la coopération française ;
- l'acquisition de micro-ordinateurs.

Ainsi, la coopération française qui a financé toute la phase de démarrage du réseau, a pu se désengager des aspects de télécommunication pour concentrer son investissement au renforcement de la performance des outils et de l'excellence des professionnels du RADA. Dans cette seconde phase, le partenariat français a permis le transfert de la technologie des réseaux avec :

- l'acquisition d'un serveur HP UNIX.
- L'acquisition d'un logiciel documentaire très performant permettant un accès distant ;
- l'accès des ingénieurs du RADA à un programme de formation de haut niveau.

En outre, cette coopération bilatérale très structurante permet au RADA de mobiliser d'autres partenariats qui viennent l'enrichir et garantir sa pérennité. En effet, le RADA participe :

- Au consortium de presse électronique en agronomie, associant la France, la Tunisie, le Sénégal... ; financé par l'AUF.
- Au programme PAR (programme d'appui régional), coordonné par le CIHEAM et financé par l'UE visant la création d'une université virtuelle agronomique (UVA).
- Au projet de «formation de formateurs sur les nouvelles technologies de l'information», qui a accueilli à Alger deux sessions de cent formateurs chacune en 2001; financé par les fonds de la francophonie pour les inforoutes et l'AUF.

### 2.2.1. Les acquis du programme 1998/2000

Dans la phase de démarrage du projet, les membres participant au RADA ont informatisé leurs bases de données bibliographiques sur un logiciel (micro cds/isis) diffusé gratuitement par l'Unesco. La qualité du partenariat français a fait évoluer le RADA sur un projet d'une toute autre dimension technologique. Des solutions informatiques sont mises progressivement en place pour assurer un maillage interconnecté entre les membres fondateurs du réseau, avec possibilité d'extension pour monter un véritable réseau national d'information agricole.

Pour réaliser cette ambition, le système de gestion de bases de données relationnelles Loris, commercialisé par la société française EVER (Lyon), a été installé à l'INA, point

focal du RADA. L'infrastructure de l'INA permet un accès distant aux ressources du RADA, via le web.

Cette opération de ré-informatisation, particulièrement délicate, a été réalisée sur la base d'un cahier de charges très rigoureux, élaboré par les équipes de l'INA et validé par le CIRAD. Cette méthodologie appliquée à l'INA en 2000 va permettre, en 2002, la ré-informatisation de deux autres membres du réseau : l'INRAA et l'ITGC. Les savoirs et méthodologies acquis par l'INA auprès du CIRAD, dans le cadre du programme de formation 2000, seront ainsi transférés vers d'autres établissements du réseau.

### 2.2.2. Un appui complémentaire en 2002

Le transfert des bases de données du RADA vers le logiciel Loris ne pouvait se faire dans sa totalité en l'an 2000 pour des raisons de coût et de disponibilité de compétences. En effet, les ingénieurs de l'INA devaient se former à l'administration d'un SGBDR qui tourne sous Oracle et Unix. La partie française a donc financé en 1999/2000 le module documentaire de Loris et toute l'opération d'import des données par la société Ever. En 2002, elle a pris en charge deux autres volets importants qui vont valoriser l'ensemble de l'investissement sur Loris :

#### Développement des applications Loris à l'INA :

Le programme 2002 va permettre à l'INA :

- L'installation d'une plate forme complète de gestion documentaire : les abonnements, le prêt et les acquisitions.
- l'augmentation du nombre de postes clients pour l'alimentation de la base de données.
- l'acquisition du module WEB, très demandé par les enseignants chercheurs et les étudiants.

#### Ré-informatisation de l'INRAA et de l'ITGC :

- La méthodologie appliquée à l'INA va permettre le transfert des données de l'INRAA et de l'ITGC de cds-isis vers Loris, installé sur le serveur du RADA, localisé à l'INA. On pourra ainsi accéder à la base de données collective du réseau.
- Après cette opération de fusion des trois bases de données, l'INRAA et l'ITGC alimenteront la base de données collective du RADA grâce à un module de saisie à distance via internet.

#### Le programme de formation :

Le programme de formation 2002 s'inscrit dans la continuité par rapport aux opérations conduites en 2000. Il contribue à :

- la mise en place des nouveaux modules LORIS de gestion de bibliothèque et de prêt, en collaboration avec les équipes du Cirad,
- la prise en main du logiciel avec les éditeurs du logiciel, la société EVER,
- l'élaboration de référentiels permettant la normalisation des contenus.

En conclusion, cette coopération très structurante aura permis aux membres fondateurs du RADA de dépasser les objectifs fixés au moment de la création du réseau. Elle a notamment permis :

- L'informatisation des fonds documentaires.
- L'installation d'un réseau intranet /internet à l'INA.
- L'installation d'un système de gestion documentaire : prêt, acquisition, abonnement.
- L'acquisition de modules de saisie à distance : l'INRAA et l'ITGC vont alimenter la base de données du réseau qui est sur un serveur commun (rationalisation des moyens).

Au delà de cet aspect technique, le projet RADA a pris une dimension scientifique, avec la réalisation de plusieurs travaux académiques<sup>1</sup> :

- Une thèse de doctorat.
- Deux thèses de magister.
- Trois communications dans des séminaires.
- Trois articles, dont un dans une revue de renommée internationale.

A présent, les formations capitalisées dans ce projet, ainsi que l'investissement technologique consenti par les parties algériennes et françaises, doivent être déployés à un double niveau :

- développer une offre tout à fait nouvelle au sein des établissements fondateurs du RADA : une bibliothèque virtuelle, et une base de données d'expertise.
- transférer la méthodologie du RADA vers une trentaine de bibliothèques du secteur qui est en attente d'un programme d'informatisation.

### **2.3 Les axes d'efforts du projet « bibliothèque virtuelle » pour la période 2003/2005**

Le programme triennal 1998-2000 de coopération franco-algérien, a permis de mettre en place au sein du RADA dans une perspective de partage de ressources, une méthodologie très fiable d'informatisation des fonds documentaires de ses membres. Ainsi il a été possible de réaliser une base de données collective, stockée sur un serveur commun, et alimentée grâce module de saisie à distance, via le Web.

Nous avons donc implanté une solution technologique suffisamment ouverte pour évoluer vers d'autres applications qui viendront asseoir un système d'information performant, capable d'appuyer l'ensemble du dispositif de formation et de recherche agricole algérien.

Dans cette perspective le programme triennal 2003/2005 s'articule autour de quatre axes.

#### **2.3.1 L'accès en ligne à la production scientifique produite par les membres du RADA**

Cette opération se déclinera par la mise en place de chaînes de numérisation et de production de documents électroniques qui enrichiront les bases de données

---

<sup>1</sup> Cf. annexe 1 : Liste des publications à propos du RADA.

bibliographiques originelles et permettront la constitution de bibliothèques virtuelles du réseau.

On évoluera ainsi d'une simple base de données bibliographique gérée sous LORIS (RADA 1998/2000), vers une base de données en texte intégral. Ce qui permettra :

- une meilleure visibilité de la production scientifique du secteur ;
- de juguler le phénomène actuel des flux très importants d'utilisateurs qui se déplacent en permanence notamment vers l'INA, pour consulter dans ses bibliothèques, les thèses et autres travaux de chercheurs.

### 2.3.2 La capitalisation de l'expertise nationale

La création d'une base de données relationnelles identifiant et localisant les experts algériens, leurs activités, leurs publications répondra à un double besoin :

- savoir qui est qui, en identifiant des pôles de compétences dans un secteur donné ;
- savoir qui fait quoi, en adoptant une solution technologique permettant de faire des liens entre la base de données des ressources humaines et celle des travaux scientifiques en texte intégral.

### 2.3.3 L' informatisation des nouveaux membres du RADA

L'ampleur du travail d'informatisation, sous cds/isis, puis du transfert des données sous LORIS au sein des membres fondateurs du RADA (INA/INRAA/ITGC), n'a pas permis d'intégrer dans le programme 1998/2000, l'informatisation des autres bibliothèques du secteur.

Une enquête réalisée auprès d'une trentaine de bibliothèques agronomiques, révèle que seulement 35 % ont entamé l'informatisation de leurs fonds documentaires, achevée dans 15 % des cas.

Les savoir-faire capitalisés par les professionnels de l'information de l'INA à travers les stages réalisés au CIRAD dans le programme 1998/2000, viendront appuyer un important programme d'informatisation d'une trentaine de bibliothèques spécialisées (dans le seul secteur de l'enseignement supérieur). L'appui de l'INA aux bibliothèques, de création récente, se fera sous forme d'ateliers de formation et de missions d'appui et d'expertise sur les sites universitaires.

En intégrant le RADA, les établissements d'enseignement supérieur pourront informatiser leurs fonds documentaires, capitaliser les savoirs et l'expertise de leurs chercheurs, tout en bénéficiant de l'appui des formateurs en information et informatique de l'INA.

### 2.3.4 L' émergence de produits et de contenus structurés, destinés à alimenter un site portail sectoriel

Ces trois opérations de constitution d'une base de données en texte intégral des travaux scientifiques nationaux, d'une base de données d'expertise sectorielle et de catalogues informatisés d'une trentaine de bibliothèques spécialisées, visent l'émergence d'une nouvelle génération de produits, dont la mise en ligne sur internet se fera par un site portail du secteur agricole algérien.

Jumelée au programme actuel du Ministère de l'enseignement supérieur qui soutient la connexion de l'ensemble des établissements au réseau internet, ce projet de coopération 2003/2005, permettra à l'ensemble du secteur agricole algérien un double accès :

- à l'ensemble des ressources d'information nationales de travaux scientifiques en texte intégral, catalogages de bibliothèques, pôles d'expertise nationale ;
- aux réseaux internationaux d'information.

### **3. Durée du projet**

Le calendrier proposé est le suivant :

- date de démarrage : janvier 2003,
- durée du projet : 3 ans.

### **4. Partenaires du projet**

Le Ministère des Affaires étrangères a chargé de l'exécution du programme, du côté algérien : l'Institut National Agronomique (INA) sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) et l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC), sous tutelle du Ministère de l'agriculture, de développer le RADA.

La responsable nationale du projet est Mme Rosa Issolah, maître de conférence, Chef du département documentation et information à l'Institut National Agronomique.

Du côté français, le Ministère des Affaires étrangères et les services de coopération de l'Ambassade de France à Alger ont retenu le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad) comme opérateur technique.

La responsable du suivi technique est Mme Lucile Grasset, Responsable du service de l'information et de la documentation au sein de la Délégation à l'information scientifique et technique du Cirad.

### **5. Contexte général du projet**

Dans le contexte algérien, les besoins de décentralisation de la formation universitaire ont démultiplié le nombre d'instituts de formation et de recherche en sciences agronomiques ou connexes. L'Institut National Agronomique, créé en 1905 fût longtemps le seul établissement dans ce domaine. C'est à partir des années 1980 que s'ouvrent dans différentes régions du pays des instituts dans plusieurs spécialités couvertes par le projet RADA : agronomie, biologie, hydraulique, médecine vétérinaire, sciences de la terre, sciences de la nature, foresterie.

Dans le domaine de l'information scientifique, l'explosion des effectifs des étudiants et l'éclatement de la carte universitaire évoqué ci-dessus, ont généré une demande documentaire que les établissements ne peuvent satisfaire. Une enquête d'évaluation des ressources documentaires conduite dans 34 bibliothèques agronomiques, révèle que L'INA détient 50% des ressources en ouvrages et abonnements, l'autre moitié des

ressources est dispersée dans le reste des bibliothèques du dispositif national et par conséquent n'offre aucune masse critique.

Le projet de coopération franco-algérien Réseau Algérien de Documentation Agricole (RADA), a mis en évidence la position de pôle d'excellence que représente la bibliothèque de l'INA. Point focal du RADA, elle bénéficie d'un appui technologique important, qui a permis d'informatiser ses propres fonds (une bibliothèque centrale et neuf bibliothèques spécialisées de départements), de constituer et fédérer la base de données bibliographique collective des membres fondateurs du réseau. Le projet RADA a également servi de point d'appui à l'établissement pour installer son réseau intranet : interconnectant ainsi plus de dix départements.

Outre ses nombreuses réalisations, le projet RADA a donné naissance à un pôle technologique innovateur qui a produit une méthodologie pouvant être transférée vers d'autres secteurs scientifiques, en Algérie. En tant que "laboratoire d'innovations", le RADA doit continuer à évoluer pour produire des outils et produits d'information élaborée qui apportent une valeur ajoutée à la recherche nationale. L'objectif final étant d'intégrer les futurs développements du RADA dans une stratégie globale pouvant à terme servir de support pour la création d'un observatoire national des sciences et techniques agricoles.

### **5.1. Pour les membres fondateurs du RADA : une nécessité stratégique de poursuivre la production d'outils et de produits d'information innovants.**

La mise à disposition des catalogues des documents acquis et disponibles dans les bibliothèques des établissements participant au réseau, mais surtout l'accès aux référentiels de la production scientifique des chercheurs du RADA à partir d'une base de données collective disposant d'une interface d'interrogation unique, doit être enrichie, par la mise en ligne sur le web des publications en texte intégral, des chercheurs. Ceci recouvre les types de documents suivants : thèses, rapports de recherche, communications de congrès, ouvrages, articles...

La demande des utilisateurs, en matière de littérature grise continue à être très forte. Le besoin crucial d'accéder à ces documents, souvent uniques, poussent les lecteurs-étudiants à se déplacer pour consulter les fonds détenus par les membres du réseau<sup>2</sup> ; cela représente un coût en temps et en frais de déplacements pour plusieurs centaines d'utilisateurs qui sont contraints de consulter sur place le document primaire à l'INA.

Pour canaliser les flux des étudiants, de l'intérieur du pays vers l'INA, il convient d'offrir aux lecteurs des moyens d'accès à distance à la production scientifique des membres du RADA. Ce processus de capitalisation des savoirs sous forme de texte intégral, produits par les établissements de recherche agronomique, est indispensable pour éviter le risque de reconduire des travaux de recherche déjà réalisés par ailleurs (à l'INA ou à l'INRRA).

Pour évaluer le volume des consultations des thèses de l'INA par les utilisateurs externes, le tableau ci-dessous reprend à titre indicatif la demande traitée entre février et mars 2002 et ce, uniquement par la bibliothèque centrale. Il faut savoir que chacune des neuf bibliothèques de départements traite une demande au moins équivalente.

---

<sup>2</sup> Cf. annexe 2 Les utilisateurs externes de la bibliothèque de l'INA, de 1984 à 2001

## Bibliothèque centrale de l'INA : communication des thèses aux utilisateurs externes (février/mars 2002).

| Etablissements      | Nombre de thèses communiqués sur place |
|---------------------|--|
| ENS KOUBA           | 15                                     |
| INES DJELFA         | 31                                     |
| INES AGRO BLIDA     | 35                                     |
| INES AGRO CHLEF     | 15                                     |
| INES BIO TIZI OUZOU | 50                                     |
| INES BIO BEJAIA     | 72                                     |
| ITA MOSTAGANEM      | 2                                      |
| USTHB ALGER         | 75                                     |
| ENP ALGER           | 15                                     |
| INES AGRO BATNA     | 1                                      |
| TOTAL               | 311                                    |

Parallèlement à l'absence d'une base de données offrant un accès à distance et en texte intégral aux travaux scientifiques produits par les membres du RADA, le secteur agricole (comme l'ensemble des autres secteurs) souffre de l'absence d'une base de données recensant l'expertise de ses chercheurs.

Dans un secteur où la maîtrise des compétences nationales est réellement un facteur de développement scientifique et économique, il est capital de constituer une base de données de l'expertise scientifique nationale, mise régulièrement à jour.

Le développement de produits nouveaux permettra donc de faire évoluer le RADA de sa dimension actuelle qui est essentiellement bibliographique vers une dimension de production de contenus.

Cette nouvelle orientation impose de suivre une approche de type "système d'information". Le réseau devenant une composante d'un dispositif plus complexe et à haute valeur ajoutée d'intelligence scientifique.

L'Algérie, en utilisant le RADA comme un "incubateur", où des méthodologies sont testées, appliquées, validées et capitalisées en vue de leur transfert vers d'autres pôles de compétences sectoriels nationaux, dotera les structures scientifiques d'une approche stratégique en matière de système d'information.

### **5.2. Etendre la méthodologie RADA et intégrer une trentaine de bibliothèques spécialisées en agronomie**

Le projet RADA a débuté dans un contexte où l'insuffisance de ressources informationnelles des bibliothèques universitaires était cumulée à un énorme retard dans l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). La bibliothèque de l'INA, qui est l'institution la plus ancienne et la plus riche dans le secteur agricole, ne disposait d'aucun programme d'informatisation ni de plan d'équipement informatique.

Dans un souci de pragmatisme et d'efficacité, et dans un court délai, il a été décidé de limiter le programme du RADA à quatre établissements tous situés à Alger.

Dans la perspective d'un programme futur, il faudra donc prendre en compte la demande de plus d'une trentaine d'établissements, tous créés à partir des années 1980, et qui sont en attente d'une modernisation de leurs moyens d'accès à l'information. Le tableau , ci-dessous, présente les spécialités et les localisations de ces établissements.

Les établissements de formation supérieure spécialisés en agronomie ou dans les domaines connexes .

| <b>Spécialité des établissements</b> | <b>Localisation</b>   | <b>Nombre d'établis.</b> |
|--------------------------------------|---|--------------------------|
| Agronomie                            | Alger, Batna, Blida, Chlef, Tiaret, Tizi Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi     | 8                        |
| Sciences de la nature                | Annaba, Constantine, Oran   | 3                        |
| Sciences de la terre                 | Bab Ezzouar, Constantine, Oran, Tebessa                                     | 4                        |
| Biologie                             | Tlemcen, Tizi Ouzou, Bab Ezzouar, Sétif, Sidi Bel Abbès, Béjaïa, Mostaganem | 8                        |
| Vétérinaire                          | Batna, Annaba, Constantine, Tiaret, Alger                                   | 5                        |
| Hydraulique                          | Batna, Tlemcen, Oran, Chlef, Béjaïa, Biskra, Mascara                        | 7                        |
| Foresterie                           | Tlemcen   | 1                        |
| <b>Nombre d'établissements</b>       |   | <b>36</b>                |

Créés dans une conjoncture économique difficile, les établissements de formation supérieure (cités ci-dessus) n'ont pas eu la possibilité de constituer des fonds documentaires à la hauteur de leurs missions et de leurs besoins. Les résultats d'une enquête réalisée auprès de 34 bibliothèques ont permis d'établir des indicateurs qui mettent en évidence les nombreuses insuffisances de ce dispositif.

#### 5.2.1 L'insuffisance des moyens d'accès distant à l'information

- 30 micro-ordinateurs et une dizaine de photocopieurs sont recensés dans les 34 bibliothèques ;
- 79% des bibliothèques n'ont aucun moyen manuel ou informatisé de recherche bibliographique internationale ;
- 38% ont commencé l'informatisation de leurs catalogues. Seules 15% des opérations sont achevées.

Des centaines d'utilisateurs de ces « jeunes » bibliothèques se déplacent en permanence à l'INA, malgré les distances à parcourir. L'absence de canaux de circulation de l'information, a donné naissance à un grave problème de circulation des

usagers<sup>3</sup>. En ce qui concerne la fréquentation des bibliothèques de l'INA, le nombre de lecteurs externes est supérieur au nombre d'étudiants inscrits à l'INA dans le même cursus. Malgré la disponibilité de catalogues informatisés à l'INA, l'accès au document primaire, dont les thèses et les revues scientifiques, n'est satisfait que par une consultation sur place.

### 5.2.2. La défaillance de la mémoire nationale agricole

Le dépôt légal demeure la procédure à la fois fiable et légitime dans la constitution de la mémoire nationale. Cependant les données obtenues à partir d'un dépouillement de la bibliographie de l'Algérie mettent en évidence, de façon préoccupante, la faiblesse de son niveau d'exhaustivité. Malgré la grande diversité des institutions susceptibles de produire des documents, seules 225 publications agricoles sont recensées officiellement sur une vingtaine d'années.

La production imprimée agricole signalée par la bibliographie de l'Algérie (1975-1994)

| Année | Nbre total de docs | Littérature grise |                 | Littérature conventionnelle |                 |
|-------|--------------------|-------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
|       |                    | Thèses magister   | Etudes diverses | Editée OPU                  | Autres éditeurs |
| 1975  | 1                  | 0                 | 1               | 0                           | 0               |
| 1976  | 5                  | 0                 | 3               | 0                           | 2               |
| 1977  | 0                  | 0                 | 0               | 0                           | 0               |
| 1978  | 1                  | 0                 | 0               | 0                           | 1               |
| 1979  | 5                  | 4                 | 1               | 0                           | 0               |
| 1980  | 1                  | 0                 | 1               | 0                           | 0               |
| 1981  | 55                 | 14                | 40              | 1                           | 0               |
| 1982  | 27                 | 22                | 2               | 3                           | 0               |
| 1983  | 4                  | 0                 | 3               | 1                           | 0               |
| 1984  | 2                  | 0                 | 1               | 1                           | 0               |
| 1985  | 36                 | 35                | 0               | 1                           | 0               |
| 1986  | 2                  | 0                 | 0               | 2                           | 0               |
| 1987  | 37                 | 35                | 2               | 0                           | 0               |
| 1988  | 2                  | 0                 | 0               | 2                           | 0               |
| 1989  | 3                  | 0                 | 1               | 1                           | 1               |
| 1990  | 2                  | 0                 | 0               | 1                           | 1               |
| 1991  | 3                  | 0                 | 0               | 2                           | 1               |
| 1992  | 34                 | 27                | 4               | 3                           | 0               |
| 1993  | 5                  | 0                 | 4               | 1                           | 0               |
| 1994  | 0                  | 0                 | 0               | 0                           | 0               |
| Total | <b>225</b>         | 137               | 63              | 19                          | 6               |

<sup>3</sup> Cf Annexe 2 Les utilisateurs externes de la bibliothèque de l'INA, de 1984 à 2001.

Cette situation conduit à des questionnements lourds :

- Ce décalage entre le potentiel estimé de la production intellectuelle et le recensement officiel, signifie-t-il l'absence d'une mémoire nationale ou un déficit réel en matière d'écrits ?
- A quoi servent les investissements consacrés à la recherche, dans la mesure où les résultats ne sont pas accessibles à tous les bénéficiaires potentiels, faute d'une organisation de la collecte d'informations et d'un système d'information performant ?
- Comment éviter par ailleurs, que des travaux déjà réalisés, ne soient pas dupliqués faute de savoir à tout moment "qui a fait quoi" ?

Le poids de l'insuffisance des outils de signalement de la production intellectuelle nationale est bien exprimée par les chercheurs, dans une enquête réalisée durant l'année 2001 : 90% expriment leur difficulté à identifier la production du système national de recherche agricole (voir tableau ci-dessous).

Le point de vue des chercheurs algériens sur les conditions d'accès à la production scientifique nationale.

|             | <b>Très facile</b> | <b>Facile</b> | <b>Relativement difficile</b> | <b>Très difficile</b> |
|-------------|--------------------|---------------|-------------------------------|-----------------------|
| Pourcentage | 1,66               | 6,66          | 51,66                         | 40                    |

Source : O. Anseur, mémoire de magister.

### 5.2.3 Un cloisonnement institutionnel.

Parmi les 34 bibliothèques ayant participé à notre enquête nationale :

- 67% affirment qu'elles n'ont pas de relations d'échanges en Algérie,
- 88% n'assurent pas le prêt interbibliothèques.

En revanche, elles ont mis en place un véritable réseau d'échanges d'utilisateurs :

- 74% des bibliothèques adressent les usagers qu'elles n'arrivent pas à satisfaire vers d'autres bibliothèques. Ainsi, on inverse complètement le processus de l'accès à distance : plutôt que de déplacer le document vers l'utilisateur, c'est ce dernier qui se déplace, souvent sur de très longues distances, et pour un simple accès sur place.
- 80% des bibliothèques n'offrent que la consultation sur place aux utilisateurs externes ; les moyens de reprographie étant très limités : nous avons recensé un photocopieur pour 3 établissements.

## **6. Les objectifs du projet de la bibliothèque virtuelle agronomique : 2003/2005**

### **6.1. Synthèse des objectifs.**

Ce programme triennal 2003/2005 s'articule autour des objectifs suivants :

1. Permettre un accès à distance et en texte intégral de la production scientifique des établissements membres du RADA : la mise en place d'une chaîne de numérisation et

d'une chaîne de production du document électronique permettra d'offrir un accès au texte intégral des thèses et autres publications, sur le web du réseau.

2. Assurer à la production scientifique des chercheurs algériens une meilleure visibilité nationale et internationale<sup>4</sup>. La proportion de 90% de chercheurs confrontés à la difficulté d'identifier cette littérature est énorme.

3. Informatiser et mettre en ligne les catalogues d'une trentaine de bibliothèques spécialisées en sciences agronomiques ou connexes.

4. Développer une base de données sur l'expertise nationale.

Le Cirad a développé le système d'information Atlantis. Ce système d'information est fondé sur l'interconnexion de plusieurs bases de données et sur le partage des informations sur les chercheurs, leurs activités, leurs productions écrites, leurs activités d'encadrement de stagiaires et leurs projets. Cette approche relationnelle évite la duplication des informations et permet une mise à jour instantanée des données.

Le système Atlantis constitue une référence qui devra faire l'objet d'une adaptation aux besoins algériens. Ce travail d'adaptation se fera en collaboration entre les équipes du Cirad et du RADA, dans le cadre d'une action de savoir-faire.

5. Organiser :

- une gestion rationnelle des ressources informationnelles (partage des acquisitions),
- une meilleure circulation des flux d'information pour réduire le phénomène actuel de circulation des utilisateurs,
- une plus grande synergie entre les acteurs, en améliorant le transfert de résultats de recherche vers le secteur économique.

## **6.2. Situation escomptée à la fin du projet**

1. Offrir au secteur de la formation, de la recherche et du développement agricoles, un important dispositif de bibliothèques en réseau avec une grande diversité de produits :

- une bibliothèque virtuelle des membres fondateurs du RADA (production et mise en ligne des publications, en texte intégral),
- des catalogues informatisés des nouveaux membres du RADA (une trentaine de bibliothèques),
- une base de données d'experts nationaux du secteur agricole.

2. Intégrer dans un site portail sectoriel, ces nouveaux produits du RADA, qui permettront de structurer un observatoire national agricole, destiné à produire des indicateurs pour les structures de gouvernance de la recherche agricole et à appuyer les différents programmes de recherche, de développement, de sécurité alimentaire... dans leur pilotage.

3. Consolider et enrichir la méthodologie du RADA, grâce à l'adoption de nouvelles solutions technologiques et pouvoir transférer cette méthodologie vers d'autres secteurs en Algérie.

---

<sup>4</sup> Rappelons qu'au cours d'une enquête réalisée en 2001, 90 % des chercheurs agricoles algériens rencontrent de grandes difficultés à identifier et localiser la production scientifique nationale.

## 6.3 Mise en œuvre du projet

### 6.3.1. Ouvrir le RADA à de nouveaux membres : informatiser une trentaine de bibliothèques.

Ce premier volet de notre programme va permettre de:

1. Réduire le décalage entre les membres fondateurs du RADA et les nouveaux membres en termes d'informatisation;
2. Assurer la cohésion des catalogues de bibliothèques du RADA en choisissant une méthodologie commune;
3. Favoriser la circulation de l'information, avec la disponibilité des catalogues de toutes les bibliothèques en ligne<sup>5</sup>.

#### *Apport de la partie algérienne :*

- Les établissements universitaires prendront en charge les équipements informatiques : micro-ordinateurs.
- L'INA, point focal du réseau, assurera la formation des documentalistes au logiciel cds/isis (donné par l'UNESCO). Chaque année, l'INA organisera deux ateliers de formation de deux semaines. Avec possibilité d'un appui plus personnalisé à des établissements qui en exprimeront le besoin.

#### *Apport de la partie française :*

La partie française interviendra essentiellement pour appuyer les formateurs de l'INA sur une partie des ateliers qui se dérouleront en Algérie et pour un travail d'amélioration des formats actuels des applications babinat et forum. Il faudra offrir aux nouveaux membres du RADA des formats qui leur permettront de migrer sans grandes difficultés vers des logiciels type LORIS.

### 6.3.2. Les membres fondateurs du RADA : la production du document électronique.

L'enjeu pour l'INA, l'INRAA et l'ITGC est de déployer des solutions technologiques qui sont à leur balbutiement en Algérie, pour produire et structurer des contenus d'information très attendus par les utilisateurs et les institutions.

Les programmes précédents ont permis aux membres RADA l'informatisation de leurs fonds, de la gestion documentaire, et surtout la création d'une base de données collective avec modules de saisie à distance sur un serveur HPUNIX commun. Ce nouveau programme 2003/2005 va permettre de monter une chaîne de numérisation et deux nouvelles applications technologiques très avancées :

- la production du document électronique (thèses et publications en ligne),

---

<sup>5</sup> Il faut rappeler que dans une enquête très récente, (année 2000), 74 % des bibliothèques affirment que ce sont leurs utilisateurs qui continuent à circuler entre les différentes bibliothèques, à défaut de faire circuler l'information (absence de catalogues informatisés).

- une base de données de l'expertise nationale.

Apport de la partie française.

La production du document électronique en ligne nécessite un appui de la partie française à trois niveaux :

**- Les équipements informatiques.**

*Un serveur d'information :*

Le serveur HP UNIX actuellement installé à l'INA est entièrement dédié à la montée en charge de la base de données collective des membres fondateurs du RADA, ainsi qu'à toutes les fonctions de gestion documentaire (prêt, abonnement, etc....). La création de contenus qui vont constituer la bibliothèque virtuelle agronomique, nécessitera l'acquisition d'un serveur avec une capacité mémoire suffisamment puissante pour assurer des fonctions de stockage et d'accès à une information en texte intégral. Le Cirad qui dispose d'une grande expérience de ce type d'ingénierie, procédera à l'acquisition d'une machine sous UNIX. Les informaticiens de l'INA ont en effet capitalisé les compétences nécessaires à l'administration de serveurs sous UNIX.

*L'acquisition d'une solution XML :*

La production et le traitement de l'information électronique nécessitera l'acquisition d'outils permettant de produire des données structurées dans la grammaire XML. Les solutions peuvent être de plusieurs types : de l'agencement d'une série d'outils standards inclus dans les "packages" bureautiques courants, à l'acquisition d'un outil dédié.

**- L'assistance à la définition de la future chaîne électronique**

Un appui à la maîtrise d'ouvrage sur ce projet pourra être assuré par le Cirad. Cet appui reposera sur le transfert et l'adaptation des solutions retenues par le Cirad pour ses propres chaînes électroniques de document. Cette prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage est destinée au chef de projet technique.

**- La formation à la production de contenus en ligne**

La mise en place d'une chaîne de production du document électronique exige des compétences que les ingénieurs du RADA ou ceux des autres BU n'ont pas. Le Cirad organisera des ateliers de formation en associant d'autres établissements français, notamment universitaires, qui ont une expertise dans le domaine. Ces ateliers de formation se feront sous deux formes :

- accueil de formateurs algériens en France : ateliers sur sites opérationnels.
- accueil de formateurs du Cirad pour des missions d'appui et de formation en Algérie.

*Apport de la partie algérienne*

Pour la bibliothèque virtuelle, autant que pour la base de données d'expertise nationale, l'apport de la partie algérienne concerne deux volets essentiels :

### **- Les équipements informatiques**

Les micro-ordinateurs qui sont disponibles actuellement dans les bibliothèques du RADA alimentent le serveur de la base de données bibliographique (postes de saisie clients sur Loris). Dans ce programme 2003/2005, on introduit une dimension tout à fait nouvelle de production de contenus pour alimenter une bibliothèque virtuelle et une base de données d'expertise. Par conséquent, la partie algérienne prendra en charge l'acquisition de micro-ordinateurs et de scanners dédiés à l'alimentation du serveur de la bibliothèque virtuelle qui sera fourni par la partie française.

### **- Les ressources humaines**

La mise en œuvre de l'apport technologique (serveur, logiciel et formation) devra être précédé dès le début de l'année 2003, par un important investissement humain pour assurer la numérisation des thèses de magister et de doctorat avant la mise en place de la production du document en ligne.

#### **6.3.3. La réalisation d'une base d'expertise nationale**

##### *Apport de la partie algérienne*

- La collecte des données sur les ressources humaines.

Ceci recouvre : l'organisation des flux d'informations au sein des institutions (mise en place et animation du réseau de collecte).

- Le développement informatique de l'application.

##### *Apport de la partie française*

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la base de données d'expertise nationale.

Ceci recouvre : l'aide à la rédaction des cahiers des charges fonctionnelles et techniques, ainsi que la formation de l'administrateur algérien de cette base d'expertise.

## **7. Suivi et évaluation du projet**

Le projet prendra en charge deux séjours de deux semaines par an pour des missions de suivi, qui seront effectuées par la coordonnatrice algérienne.

En fin de projet, un audit de l'ensemble du projet est à prévoir.

## 8. Calendrier prévisionnel

Le déroulement prévisionnel des activités est récapitulé dans le chronogramme ci-après

| Activités   | Année |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
|---|-------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
|   | 2003  |     |     |     | 2004 |     |     |     | 2005 |     |     |     |
|   | 1 T   | 2 T | 3 T | 4 T | 1 T  | 2 T | 3 T | 4 T | 1 T  | 2 T | 3 T | 4 T |
| <b>Informatisation une trentaine de bibliothèques.</b>                      |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Equipement informatique.  |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Un atelier de formation, par an, à l'INA en ingénierie documentaire.      |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| <b>Réalisation d'une chaîne de production de documents électroniques.</b>   |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Equipement informatique.  |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Assistance à la maîtrise d'ouvrage.                                       |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Formation de formateurs au Cirad, à la production de contenus en ligne.   |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| <b>Numérisation des thèses et mémoires de magister à l'INA.</b>             |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| <b>Réalisation d'une base d'expertise nationale.</b>                        |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Collecte des données par l'INA.   |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Rédaction des cahiers des charges fonctionnelles et techniques par l'INA. |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Organisation des flux d'information.                                      |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Assistance à la maîtrise d'ouvrage par le Cirad.                          |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Développement informatique.   |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| - Formation des informaticiens au Cirad.                                    |       |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |

## **9. Plan financier**

### **9.1. Apport de la partie algérienne**

Les établissements algériens prendront en charge :

- La logistique informatique nécessaire à la mise en œuvre du programme : microordinateurs, scanners, connexion.

La mise à disposition d'un important potentiel en ressources humaines :

- Programme d'informatisation d'une trentaine de bibliothèques.
- Numérisation des fonds antérieurs sélectionnés.
- Mise en place de la chaîne de production du document numérique.
- Collecte des données et montée de la base de données de l'expertise nationale.

### **9.2. Apport de la partie française**

Concerne essentiellement :

- La prise en charge de l'appui méthodologique du Cirad au travers d'une prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- Les formations et la fourniture d'un serveur pour la bibliothèque virtuelle<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Cf p. 19 paraghe « Apports demandés à la partie française : premières estimations ».

## Conclusion

Les membres du réseau RADA ont construit, une démarche méthodologique, qu'ils ont pu valider au cours des phases progressives d'informatisation et de formation des professionnels de l'informatique et de l'information. Ce savoir-faire, unique et original en Algérie, positionne, aujourd'hui, les acteurs du RADA comme les experts qui pourront mettre en œuvre un véritable système d'information de la recherche agricole.

L'ouverture du réseau à de nouveaux partenaires, afin de partager les accès aux fonds documentaires des établissements d'enseignement et de recherche est primordiale pour la pérennité de l'action du RADA. Enrichir les bases de données bibliographiques en permettant l'accès au texte intégral de la production nationale constitue un des points de force de ce projet. Au plan national, cette action se décline comme une offre très attendue par l'ensemble de la communauté universitaire. Au plan international, elle confèrera à l'Algérie une visibilité indispensable dans un monde globalisé.

Enfin, la constitution d'une base de données d'expertise nationale permettant de lier plusieurs natures d'informations sur les acteurs, leurs activités, leurs projets et productions de résultats, constituera une référence exploitable pour les acteurs du secteur économique. En effet, ce projet prend tout son sens lorsqu'on le situe dans un cadre plus général au plan économique. L'Algérie est le premier pays importateur de blé dur avec l'achat de près de 50% des quantités échangées sur le marché mondial. Plus de 60% de ses besoins alimentaires sont couverts par les importations (huile 100%, légumes secs 87%, lait 63%,...). Dans un tel contexte, la relance économique ne peut être dissociée de la performance de systèmes mobilisateurs tels que les réseaux d'information et la valorisation de l'expertise nationale.

L'interconnexion de ces projets, associant la création d'une mémoire nationale et l'ouverture sur les réseaux internationaux d'information, soutenue par l'extension de la méthodologie du RADA à l'échelle nationale doit permettre à l'Algérie d'atteindre une nouvelle étape : celle de la co-production et du partage des savoirs entre les membres de la communauté scientifique nationale, régionale et mondiale.

## Apports demandés à la partie française : premières estimations

|   | 2003         | 2004         | 2005         | Total         |
|---|--------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>A . Informatisation des bibliothèques</b>  |              |              |              |               |
| Participation d'un expert français aux stages de formation en ingénierie documentaire à l'INA |              |              |              |               |
| 1.1 A/R France Algérie : 1 fois/an sur 2 ans  | 763          | 763          | 0            | 1526          |
| 2. Expert E2  | 978          | 978          | 0            | 1956          |
| 3. Per diem : 143/4 jours   | 286          | 286          | 0            | 572           |
| <b>Sous total A en euros</b>  | <b>2027</b>  | <b>2027</b>  | <b>0</b>     | <b>4054</b>   |
| <b>B. Réalisation d'une chaîne de production électronique de documents</b>                    |              |              |              |               |
| Assistance à la maîtrise d'ouvrage  |              |              |              |               |
| 1. Expert E2, 4 semaines par an sur 2 ans   | 8674         |              | 8674         | 17348         |
| 2. Accueil de 5 formateurs algériens <sup>(1)</sup> 1 mois par an sur 2 ans                   |              |              |              |               |
| 3. Expert E2  | 0            | 8674         | 8674         | 17348         |
| 4. Frais d'accueil  | 0            | 458          | 458          | 916           |
| <b>Sous total B en euros</b>  | <b>8674</b>  | <b>9132</b>  | <b>17806</b> | <b>35612</b>  |
| <b>C. Réalisation de la base d'expertise nationale</b>  |              |              |              |               |
| 1. Assistance à la maîtrise d'ouvrage, expert E3 6 semaines par an sur 2 ans.                 | 16200        | 16200        | 0            | 32400         |
| 2. Accueil de 2 informaticiens algériens <sup>(1)</sup> 1 mois par an sur 2 ans               |              |              |              |               |
| 3. Frais d'accueil  |              | 916          | 916          | 1832          |
| 4. Expert E2  |              | 8674         | 8674         | 17348         |
| <b>Sous total C en euros</b>  | <b>16200</b> | <b>25790</b> | <b>9590</b>  | <b>51580</b>  |
| <b>D. Equipement informatique sur 3 ans</b>   |              |              |              |               |
| <b>A préciser</b>   |              |              |              |               |
| 1. Serveur HP et plate-forme XML  | 8622         | 5000         | 9246         | 22868         |
| <b>Sous total D en euros</b>  | <b>8622</b>  | <b>5000</b>  | <b>9246</b>  | <b>22868</b>  |
| <b>E. Suivi du projet</b>   |              |              |              |               |
| 1. Missions de suivi du coordonnateur algérien 2 semaines x 2 sur 3 ans                       | PM           | PM           | PM           | PM            |
| 2. Per diem : 143/5   | 3000         | 3000         | 3000         | 9000          |
| <b>Sous total E en euros</b>  | <b>3000</b>  | <b>3000</b>  | <b>3000</b>  | <b>9000</b>   |
| <b>F. Invitation du chef de projet français</b>   |              |              |              |               |
| 1. 2 A/R France Algérie   | 763          |              | 763          | 1526          |
| 2. Intervention 1 expert E3 2 semaines sur 2 ans  | 4478         |              | 4478         | 8956          |
| 3. Per diem : 143/10 jours  | 715          |              | 715          | 1430          |
| <b>Sous total F en euros</b>  | <b>5956</b>  |              | <b>5956</b>  | <b>11912</b>  |
| <b>G. Evaluation finale du projet</b>   |              |              | PM           |               |
| <b>Total général en euros</b>   | <b>44479</b> | <b>44949</b> | <b>45598</b> | <b>135026</b> |

1.P.M. / bourse de stage + frais de dossier + couverture sociale







## ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des publications scientifiques réalisées dans le cadre du projet de coopération franco-algérien RADA.

ANNEXE 2 : Les utilisateurs externes de la bibliothèque de l'INA, de 1984 à 2001

ANNEXE 3 : Publications sur le RADA dans les annales de l'INA.

## ANNEXE 1

### Liste des publications scientifiques réalisées dans le cadre du projet de coopération franco-algérien RADA.

#### Thèses et mémoires :

- ISSOLAH Rosa. L'offre informationnelle agricole algérienne. Evaluer pour évoluer et s'adapter à un environnement en mutation. Thèse de doctorat, Université de Lyon II, 1998. Dirigée par R. Bouché, J.F. Giovannetti.
- ANSEUR Ouardia. Usages et besoins informationnels du chercheur dans le secteur agricole algérien. Thèse de magister, Université d'Alger, 2002. Dirigée par R. Issolah, J.F. Giovannetti.
- BERNAOUI Radia. La base de données Babina du RADA, un outil d'évaluation de la production scientifique de L'Institut National Agronomique. Thèse de magister, Université d'Alger, 2002. Dirigée par R. Issolah, J.F. Giovannetti.

#### Publications :

- ISSOLAH R., GIOVANNETTI J.F.

Le réseau algérien de documentation agricole (RADA). *Annales de l'Institut National Agronomique El Harrach, Vol.19, n° 1 et 2, 1998.*

- ISSOLAH R., GIOVANNETTI J.F.

Evaluation l'offre informationnelle dans le secteur agricole algérien. *Annales de l'Institut National Agronomique El Harrach, Vol.20, n° 1 et 2, 1999.*

- ISSOLAH R., GIOVANNETTI J.F.

The algerian agricultural information and documentation system : how does it support national research and training. *International journal of information management, n° 21, 2001.*

#### Communications :

- ISSOLAH R.

Mise en place du réseau algérien de documentation agricole (RADA) : Bilan et perspectives. Actes du Colloque Maroc. Rabat, 20 - 21 mars 1996.

- GIOVANNETTI J.F., ISSOLAH R., BODART M.G.

L'information scientifique et technique : un outil de coopération. L'exemple du partenariat entre le CIRAD et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et vétérinaire d'Algérie et du Maroc. Actes du Colloque Maroc. Rabat, 20 - 21 mars 1996.

- ISSOLAH R.

Utilisation des ressources documentaires à l'INA d'El Harrach. XIème Colloque International de Bibliologie. Alger 22 - 27 novembre 1992. Société de bibliologie et de schématisation, Paris, 1997, 182p. Publié sous forme d'ouvrage : ISBN 904581-65-0.

- ISSOLAH R.

Evaluation de l'offre informationnelle agricole en Algérie. Séminaire national sur l'information. Etat actuel et perspectives. Alger, 21-22 juin 1999. CERIST, Alger, 1999, 608p.

## Annexe 2

### Les utilisateurs externes de la bibliothèque de l'INA De 1984 à 2001

**Tableau 2/a : les utilisateurs externes inscrits dans les bibliothèques de l'INA.  
Années 1984/85 à 1988/89**

| Etablissement        | Année      |            |            |            |            |
|----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                      | 84//85     | 85/86      | 86/87      | 87/88      | 88/89      |
| INES AGRO BATNA      | 0          | 3          | 60         | 42         | 1          |
| INES AGRO TIARET     | 1          | /          | 9          | 9          | 10         |
| INES AGRO BLIDA      | /          | /          | 1          | 52         | 102        |
| INES AGRO CHLEF      | /          | /          | /          | /          | /          |
| INES BIO SETIF       | 3          | 30         | 50         | 11         | 80         |
| INES BIO TIZI OUZOU  | 7          | 9          | 69         | 55         | 134        |
| INES BIO BEJAIA      | /          | /          | 5          | 32         | 23         |
| INES BIO CONSTANTINE | 18         | 20         | 4          | 1          | /          |
| INES BIO ORAN        | 1          | 3          | 6          | 8          | 3          |
| INES BIO TLEMCEM     | 4          | /          | 6          | 3          | 12         |
| INES BIO ANNABA      | 1          | 2          | 8          | 2          | 3          |
| ITA MOSTAGANEM       | 38         | 60         | 50         | 113        | 63         |
| INATA CONSTANTINE    | /          | /          | 6          | 16         | 8          |
| USTHB ALGER          | 21         | 35         | 57         | 120        | 166        |
| ENP ALGER            | 16         | 25         | 42         | 60         | 49         |
| ENS KOUBA            | 1          | /          | 4          | 5          | 3          |
| EPAU ALGER           | 1          | 2          | /          | /          | 3          |
| DIVERS               | 29         | 26         | 34         | 55         | 90         |
| <b>TOTAUX</b>        | <b>153</b> | <b>215</b> | <b>411</b> | <b>584</b> | <b>750</b> |

**Tableau 2/b : les utilisateurs externes inscrits dans les bibliothèques de l'INA  
Années 1989/90 à 1993/94**

| Etablissement           | Année      |            |            |            |            |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                         | 89/90      | 90/91      | 91/92      | 92/93      | 93/94      |
| INES AGRO BATNA         | 15         | 64         | 59         | 29         | 18         |
| INES AGRO TIARET        | 20         | 54         | 25         | 19         | 9          |
| INES AGRO BLIDA         | 113        | 128        | 142        | 123        | 82         |
| INES AGRO CHLEF         | 28         | 72         | 59         | 22         | 27         |
| INES BIO SETIF          | 67         | 33         | 15         | 13         | 6          |
| INES BIO TIZI<br>OUZOU  | 144        | 169        | 138        | 145        | 113        |
| INES BIO BEJAIA         | 13         | 2          | /          | 2          | /          |
| INES BIO<br>CONSTANTINE | /          | 20         | 8          | 1          | 4          |
| INES BIO ORAN           | /          | 1          | /          | /          | /          |
| INES BIO TLEMCEN        | /          | 12         | 18         | 2          | /          |
| INES BIO ANNABA         | /          | 5          | /          | /          | /          |
| ITA MOSTAGANEM          | 3          | /          | /          | /          | 23         |
| INATA<br>CONSTANTINE    | 10         | 6          | /          | /          | /          |
| USTHB ALGER             | 280        | 220        | 228        | 174        | 100        |
| ENP ALGER               | 53         | 35         | 28         | 28         | 37         |
| ENS KOUBA               | /          | 8          | /          | 16         | /          |
| EPAU ALGER              | /          | 1          | /          | /          | /          |
| DIVERS                  | 116        | 116        | 135        | 120        | 142        |
| <b>TOTAUX</b>           | <b>928</b> | <b>946</b> | <b>855</b> | <b>694</b> | <b>560</b> |

**Tableau 2/c : les utilisateurs externes inscrits dans les bibliothèques de l'INA :  
Années 1995/96 à 2000/2001**

| ETABLISSEMENTS       | 1995-96 | 1996-97 | 1997-98 | 1998-99 | 1999-2000 | 2000-2001 |
|----------------------|---------|---------|---------|---------|-----------|-----------|
| - INFS de Mostaganem | 5       | 6       | 3       | 1       |           | 3         |
| - Un.de Boumerdes    | 18      | 26      | 25      | 25      | 20        | 28        |
| - Tiaret             | 22      | 4       | 4       | 7       | 9         | 9         |
| - Sétif              | 9       | 4       | 1       | 1       | 9         | 9         |
| - Mascara            | 5       | 2       | 1       | 5       |           | 1         |
| - ENV                | 3       | 6       | 3       |         | 2         | 1         |
| - Batna              | 31      | 21      | 16      | 19      | 10        | 5         |
| - Béjaia             | 6       | 10      | 15      | 52      | 73        | 92        |
| - ITAS de Ouargla    | 5       | 5       | 0       | 1       | 2         | 3         |
| - ENP                | 17      | 20      | 29      | 22      | 25        | 21        |
| - Constantine        | /       | 1       | 2       | 4       | 7         |           |
| - Chlef              | 16      | 10      | 12      | 1       | 0         | 2         |
| - Blida              | 46      | 56      | 69      | 64      | 65        | 65        |
| - Tizi-Ouzou         | 50      | 105     | 144     | 126     | 200       | 193       |
| - USTHB              | 149     | 155     | 176     | 90      | 112       | 148       |
| - INRAA              | /       | 29      | 29      | 24      |           | 16        |
| - CNCC               |         |         | 13      | 3       |           | 6         |
| - INPV               | /       | 11      | 1       | 2       |           | 2         |
| - Sidi Bel Abbès     |         |         | 2       |         |           |           |
| - EPAU               |         |         | 4       | 1       |           | 2         |
| - El Tarf            |         |         | 9       | 8       |           |           |
| - C. D.t.n.          |         |         | 4       |         |           |           |
| - Annaba             |         |         | 3       |         | 21        | 8         |
| - ENS Kouba          |         |         | 8       | 3       |           | 15        |
| - INSID              | /       | 6       |         |         |           | 1         |

**Tableau 2/d : les utilisateurs externes inscrits dans les bibliothèques de l'INA.  
Années 1995/96 à 2000/2001 (suite)**

| <b>Etablissements</b>      | <b>1995-96</b> | <b>1996-97</b> | <b>1997-98</b> | <b>1998-99</b> | <b>1999-2000</b> | <b>2000-2001</b> |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| - M'sila                   |                |                |                |                |                  | 1                |
| - Minist. de l'Agriculture | /              | 14             | 5              | 5              |                  | 2                |
| - Biskra                   |                |                |                |                |                  | 1                |
| - ANCN                     |                |                |                |                |                  | 2                |
| - INRF                     |                |                |                |                |                  | 1                |
| - BNEDER                   |                |                |                |                |                  | 1                |
| - Médéa                    |                |                |                |                |                  | 3                |
| - Djelfa                   |                |                |                |                |                  | 20               |
| <b>Divers</b>              | 106            | 58             | 43             | 26             | 90               | 27               |
| <b>TOTAL</b>               | <b>488</b>     | <b>549</b>     | <b>621</b>     | <b>490</b>     | <b>645</b>       | <b>691</b>       |

## ANNEXE 3

**Le réseau algérien de documentation agricole (RADA°. Annals de l'Institut Nationale Agronomique El Harrach, vol. 19, n° 1 et 2, 1998**

## EVALUATION DE L'OFFRE INFORMATIONNELLE AGRICOLE EN ALGERIE

Issolah R.\* et Giovanetti J.F. \*\*

\* Institut National Agronomique - El Harrach, Alger

\*\* CIRAD - BP 5035, 34032 Montpellier Cedex 1

**Résumé :** Conduite sur la base d'un questionnaire d'enquête, l'évaluation du dispositif documentaire agricole algérien a permis d'en mesurer le niveau de performance en termes de moyens et d'offre de services. Les ressources financières, documentaires et humaines sont mises en rapport avec les besoins, tout en ayant une vision fonctionnelle du système où sont définies les relations de partenariat et les flux d'échanges. La dimension organisationnelle du système ne peut être dissociée d'une dimension de communication et de synergie entre ses composantes d'une part, et avec le monde environnant d'autre part. Bien qu'elle soit essentiellement descriptive, cette méthode permet de mesurer les atouts et les faiblesses du système d'information agricole. Dans cette logique, l'identification de zones de décalage entre l'offre et la demande, doit donner lieu à un programme de réajustement et d'amélioration de l'offre.

**Mots-clés :** Evaluation, information agricole, ressources documentaires, offre documentaire, Algérie.

**Abstract :** The assessment of the algerian agricultural information system has permitted to measure the level of the resources and documentary services. The financial and human resources are compared to needs, with a functional vision of the system where are defined the partnership and the flux of exchanges. The organisational dimension of the system can't be dissociated of a communicationnel dimension between its composantes and with surrounding systems. Essentially descriptive, this method permits to measure assets and weakness of the agricultural information system. The identification of the shift between the offer and the demand, must give place to a program of adjustment of the offer.

**Key words :** Assessment, Agricultural Information, Documentary Resources, Documentary Offer, Algeria.

### INTRODUCTION

Face à une dépendance alimentaire qui pèse lourdement sur l'économie de l'Algérie, les différents acteurs intervenant dans le secteur agricole ont un objectif commun : oeuvrer pour un système de production performant et réduire l'importation des produits alimentaires.

Ces objectifs nécessitent la mobilisation de ressources parmi lesquelles une offre informationnelle adaptée à des niveaux différents de besoins : production, formation, recherche et développement. Dans un secteur aussi névralgique, le rôle d'un système d'information est fondamental. A l'amont, il est une source de production de connaissances et de veille économique; à l'aval, il devient un outil de développement par la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche.

Un questionnaire d'enquête, principale source de notre étude, a permis de faire une évaluation des moyens et des services documentaires dans une trentaine de bibliothèques ayant participé à l'enquête. De cette façon, on a pu essentiellement mesurer l'apport du système algérien d'information agricole. A-t-il capitalisé des ressources documentaires à la hauteur des besoins ? Quels services offre-t-il à ses utilisateurs ? A-t-il bénéficié de la logistique nécessaire à l'introduction des nouvelles technologies de l'information, permettant aux chercheurs et aux décideurs économiques l'accès aux réseaux internationaux de l'information ? Nous proposons de traiter ces questions en analysant les résultats de notre questionnaire d'évaluation.

## L'ENQUETE D'EVALUATION

Afin de s'assurer un taux maximum de réponses et un échantillon le plus représentatif possible, nous avons transmis le questionnaire d'enquête qui comprend 68 questions, à l'ensemble des établissements spécialisés que nous avons recensés dans différentes sources. Cela représente 74 structures documentaires dont nous avons obtenu un taux de participation de 45%; 12 bibliothèques de l'enseignement supérieur et 22 du ministère de l'agriculture.

L'élément caractérisant les institutions, objet de notre enquête, c'est qu'elles sont pour la plupart de création récente. Exceptée la bibliothèque de l'INA d'El Harrach qui a été créée en 1905, elles ont une moyenne d'âge de 22 ans. Dans l'enseignement supérieur, 63% des bibliothèques datent des années 1980 et 1990; dans le secteur de l'agriculture 45% sont de cette même époque.

Ces bibliothèques pour la plupart très récentes, doivent faire face à une très forte demande, notamment dans l'enseignement supérieur. Bien que représentant 35% des participants à l'enquête, les bibliothèques universitaires accueillent 12 477 utilisateurs, alors que celles du secteur agricole n'en recensent que 1664.

Si 88% des usagers se concentrent ainsi dans les structures universitaires, c'est essentiellement en raison de l'explosion des effectifs étudiants qui représentent 87% de l'ensemble du public recensé au cours de cette enquête, à l'échelle nationale et dans toutes les structures confondues. Le reste étant composé des enseignants, des chercheurs et ingénieurs : 1816 au total.

Ce phénomène de l'explosion des effectifs a essentiellement engendré une multiplication du nombre d'établissements de formation supérieure. Dans l'ensemble du dispositif de formation spécialisée dans les sciences agronomiques ou annexes, nous recensons 11 586 étudiants, alors que la capacité maximale

d'accueil de l'INA, qui fût longtemps l'unique établissement, ne peut dépasser 2000 étudiants.

Dans cet environnement en mutation nous avons particulièrement étudié les effets de l'éclatement du tissu documentaire dans un contexte économique difficile. Quelle masse critique offre-t-il à une demande en explosion ? La décentralisation de la formation s'est-elle faite dans une logique de formation de qualité, ou dans une logique de formation de masse ?

## **RESULTATS**

### **1. Des ressources insuffisantes.**

#### **1.1. Les moyens financiers.**

Le montant du budget documentaire, critère important dans l'évaluation de la capacité de constitution et de renouvellement des fonds documentaires, n'a pu être évalué dans sa totalité; 32% ne répondant pas à la question.

Concernant les crédits attribués aux 23 bibliothèques qui répondent à la question n°2 il faut souligner que ce sont 6 bibliothèques de l'enseignement supérieur qui en consomment 90%; 17 établissements du secteur de l'agriculture se contentent du reste.

Le montant de 13.680 500 Da réservé aux acquisitions de la documentation dans l'ensemble du secteur, est quasiment insignifiant lorsqu'on sait que la bibliothèque de l'INA en absorbe à elle seule 56% (8.000 000 Da). En d'autres termes, la moyenne des crédits documentaires par établissement n'est que de 258 204 Da. Sachant que ces bibliothèques ont en moyenne 22 ans d'existence, on peut difficilement envisager la constitution de leurs fonds de base ainsi que leur mise à jour régulière. Nous en verrons les conséquences sur le niveau de capitalisation des ressources documentaires.

#### **1.2. Les espaces et le temps d'accueil.**

Seuls 50% des établissements ont bénéficié d'une construction de bibliothèque (question n° 3). La proportion de 50% de bibliothèques installées dans des locaux non conçus à cet effet, est très importante lorsqu'on connaît toutes les difficultés fonctionnelles rencontrées dans beaucoup de cas. Bien que les bibliothèques universitaires soient généralement conçues et bâties avec les universités, dans notre cas la moitié des établissements n'a pas pu bénéficier d'une construction de bibliothèque.

Du point de vue structure, 82% des établissements disposent d'une Bibliothèque unique. S'agissant de structures assez récentes, le découpage bibliothèque centrale/bibliothèques spécialisées qui exige d'importants moyens, est forcément moins répandu que dans d'autres systèmes qui favorisent la

multiplication de bibliothèques spécialisées d'UER, de départements, de laboratoires, etc.

Concernant les espaces d'accueil réservés aux utilisateurs, nos données révèlent un énorme déséquilibre entre le secteur de la formation et celui de l'agriculture. Pour un public de 12 477 étudiants et enseignants chercheurs, on compte 689 places assises dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur. Inversement, les établissements du secteur agricole, qui n'ont pas de prérogatives pédagogiques, disposent de 1000 places assises pour 1664 utilisateurs. Cela est du reste proportionnel à la surface de leurs bibliothèques : ils absorbent 44% de toute la surface évaluée à l'échelle nationale. En d'autres termes, les bibliothèques de l'enseignement supérieur qui disposent de 90% des crédits et accueillent 88% des utilisateurs, ne peuvent offrir un accueil de qualité en raison de l'exiguïté de leurs locaux. Inversement, les bibliothèques du secteur agricole qui sont beaucoup moins confrontées à la pression des effectifs offrent un meilleur espace d'accueil ; mais elles ne peuvent le valoriser faute de crédits leur permettant une offre suffisante.

Les horaires d'ouverture sont toutes aussi restrictives. A l'exception d'une seule bibliothèque qui ouvre jusqu'à 19h., toutes les autres ferment à 17h. L'inadaptation des horaires de consultation aux besoins du public étudiant notamment, n'est pas à démontrer. Les bibliothèques n'étant ouvertes que pendant les heures de cours - ou d'autres activités pédagogiques - celui-ci vit un conflit permanent entre l'obligation d'être, à la fois, en cours, à la bibliothèque, et dans les laboratoires quand ils sont en phase de recherche.

### **1.3. Les ressources humaines.**

Les questions n<sup>o</sup> 11 à 16 du questionnaire permettent de faire plusieurs observations à propos des ressources humaines dans les bibliothèques agricoles en Algérie.

#### **- Insuffisance des ressources humaines :**

Une centaine de personnes fait fonctionner les 34 structures documentaires sur lesquelles porte notre enquête. La moyenne de 3 personnes par établissement est dérisoire lorsqu'on intègre les besoins d'encadrement humain des 12 établissements universitaires. Cela représente en moyenne, 1 personne pour 142 utilisateurs toutes catégories confondues (enseignants, chercheurs et étudiants).

Lorsqu'on se situe exclusivement dans le secteur universitaire le niveau d'encadrement humain est encore plus faible. Celui-ci absorbe, certes, 62% du personnel recensé à l'échelle nationale, mais il faut bien souligner que la moitié de son personnel est affecté à la bibliothèque de l'INA.

Comme pour le budget, le déséquilibre des ressources humaines en faveur de la bibliothèque de l'INA est énorme : elle dispose d'une personne pour 50 étudiants; le reste des établissements dispose d'une personne pour 306 étudiants

inscrits. Des programmes d'informatisation ou d'autres activités bibliothéconomiques de nature à améliorer l'offre, ne sont certainement pas envisageables dans de telles conditions.

- Insuffisance du personnel de direction :

L'ensemble du dispositif documentaire agricole ne dispose que de 5 conservateurs de bibliothèque en titre : 1 dans le secteur de la production et 4 dans l'enseignement supérieur (dont 2 sont affectés à la bibliothèque de l'INA).

Les attachés de bibliothèques, qui peuvent également assurer des fonctions de direction, n'occupent que 18 postes de travail dans l'ensemble du dispositif. Les ingénieurs agronomes qui pourraient assurer ce type de fonction n'occupent que 3 postes. Par conséquent, la moyenne d'une personne par établissement ayant un profil de gestionnaire de bibliothèque n'est pas atteinte. Parmi les personnels (conservateurs, attachés de bibliothèques et ingénieurs) pouvant assurer des fonctions d'encadrement, 31% sont concentrés à l'INA).

- Une large diversité de catégories de personnels :

Le personnel spécialisé en bibliothéconomie et documentation ne représente que 56% des ressources humaines des bibliothèques; le reste étant réparti entre le personnel administratif (18%), le personnel technique (9%) et diverses autres catégories professionnelles (16%).

Etant dans un domaine spécialisé, la diversité des catégories professionnelles n'ayant aucune relation avec la bibliothéconomie ou l'agronomie, demeure très importante : les aides-comptables, inspecteurs vétérinaires, techniciens en météorologie viennent compléter la classique présence du personnel administratif dans toutes ses catégories (tableau n°1).

Le recrutement de personnels non qualifiés qu'il faut "juste former sur le tas" est forcément dévalorisant pour les bibliothèques. L'ouverture de postes de travail doit être envisagée dans une perspective d'une double spécialisation : scientifique et bibliothéconomique. C'est là une garantie d'une offre documentaire de qualité, et une façon de fournir un certain feed-back aux instituts de bibliothéconomie en vue de l'adaptation des programmes de formation aux besoins du marché du travail.

#### 1.4. Les équipements.

Les investissements consentis aux divers équipements nécessaires au fonctionnement des bibliothèques ne sont guère plus importants que les crédits documentaires. Les réponses aux questions n°s 17 à 22, sont l'expression d'un vide lourd de conséquences au niveau de l'offre documentaire.

**Tableau n°1 . les ressources humaines des bibliothèques du secteur agricole**

| Grade                              | Minist.<br>agric. | Enseignement supérieur |     |                          | Total |
|------------------------------------|-------------------|------------------------|-----|--------------------------|-------|
|                                    |                   | Etabliss.<br>Hors INA  | INA | Etabliss.<br>INA compris |       |
| Conservateur de bibliothèque       | 1                 | 2                      | 2   | 4                        | 5     |
| Attaché de bibliothèque            | 3                 | 10                     | 5   | 15                       | 18    |
| Assistant de bibliothèque          | 2                 | 5                      | 10  | 15                       | 17    |
| Agent technique                    | 3                 | 7                      | 2   | 9                        | 12    |
| Aide technique                     | --                | 1                      | --  | 1                        | 1     |
| Documentaliste                     | 2                 | --                     | --  | --                       | 2     |
| Archiviste                         | 1                 | --                     | --  | --                       | 1     |
| Ingénieur agronome                 | 2                 | --                     | 1   | 1                        | 3     |
| Technicien sup.<br>agronomie       | 3                 | --                     | --  | --                       | 3     |
| Technicien audio-visuel            | 1                 | --                     | --  | --                       | 1     |
| Technicien météo                   | 2                 | --                     | --  | --                       | 2     |
| Licence toute option               | --                | --                     | 4   | 4                        | 4     |
| Assistant d'administration         | 3                 | 1                      | --  | 1                        | 4     |
| Secrétaire d'administration        | --                | 2                      | 1   | 3                        | 3     |
| Agent d'administration             | 1                 | 2                      | 2   | 4                        | 5     |
| Secrétaire dactylo                 | 1                 | 1                      | --  | 1                        | 2     |
| Inspecteur Vétérinaire             | 1                 | --                     | --  | --                       | 1     |
| Aide comptable                     | --                | 1                      | --  | 1                        | 1     |
| Surveillant                        | --                | 1                      | 2   | 3                        | 3     |
| Divers (hors bibliothèques)        | 11                | --                     | --  | --                       | 11    |
| Total                              | 37                | 33                     | 29  | 62                       | 99    |
| % du personnel<br>de bibliothèques | 32                | 75                     | 65  | 70                       | 56    |

Avec une moyenne d'un photocopieur pour 3 établissements, l'utilisateur a très peu de chance de disposer de documents par ailleurs exclus du prêt à domicile. Il n'a donc ni la possibilité de les reproduire, ni le temps de les consulter sur place, du fait que les horaires d'ouverture correspondent la plupart du temps, à des horaires d'enseignement.

Les équipements informatiques ne peuvent mieux exprimer le retard de notre système documentaire dans le domaine des technologies de l'information. Le nombre de micro-ordinateurs recensés (30) étant inférieur à celui des établissements (34), il est impossible que ces derniers s'informent (tableau n° 2).

**Tableau n°2. Les équipements dans les bibliothèques agronomiques en Algérie**

| Nature des équipements | Bibliothèques de l'enseignement supérieur | Bibliothèques du ministère de l'agriculture                                    | Total |
|------------------------|---|--|-------|
| Photocopieurs          | 5   | 5  | 10    |
| Micro-ordinateurs      | 19  | 11   | 30    |
| Lecteurs CD-ROM        | 5   | 2  | 7     |
| Lecteurs microfiches   | 1   | —  | 1     |
| Lecteurs microfilms    | 1   | —  | 1     |
| Autre matériel indiqué | 1 machine à écrire                        | 1 projecteur film<br>1 projecteur diapos<br>1 télé + vidéo<br>1 appareil photo |       |

Même les bibliothèques de l'enseignement supérieur qui devraient être les pionnières du progrès et de la modernité dans le domaine, souffrent d'un très grand retard. Le nombre de micro-ordinateurs qui paraît relativement important dans ce secteur (19 postes pour 12 établissements) est en fait concentré à 58% à la bibliothèque de l'INA. Par conséquent, il n'y reste plus que 8 postes pour 11 établissements.

A la bibliothèque de l'INA, l'apport d'un projet de coopération franco-algérien (RADA) est incontestable en matière d'équipements informatiques; elle capitalise 1/3 du nombre de micro-ordinateurs disponibles dans l'ensemble du dispositif national, et plus de la moitié du nombre de lecteurs de cédéroms.

### 1.5. Les fonds documentaires.

Pour évaluer les ressources documentaires du secteur agricole, nous avons essayé de recenser l'ensemble des types de documents et de supports. Il en ressort que les documents imprimés sont quasiment les seuls existants; les autres supports tels que les microfilms et les microfiches sont les grands absents, à l'exception des diapositives (tableau n° 3).

**Tableau n°3.** Les ressources documentaires dans les bibliothèques agronomiques en Algérie

| Type de document                 | Nbre de réponses | Nbre doc. Secteur Agricole | Nbre doc. secteur universit. | Nbre total doc. | Moyenne Établiss. ayant répondu |
|----------------------------------|------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Revue algériennes en cours (Q23) | 30               | 47                         | 34                           | 81              | 2,7                             |
| Revue étrangères en cours (Q24)  | 30               | 74                         | 668                          | 742             | 24,7                            |
| Revue suspendues (Q25)           | 30               | 275                        | 715                          | 990             | 33                              |
| Ouvrages* (Q26)                  | 31               | 45 684                     | 118 052                      | 163 736         | 5 281                           |
| Livres (Q27)                     | 27               | 19 282                     | 31 092                       | 50 374          | 1 865                           |
| Thèses                           | 25               | 2 611                      | 8 563                        | 11 174          | 446                             |
| Brochures                        | 19               | 4 249                      | 2 152                        | 6 401           | 336                             |
| Rapports                         | 14               | 3 142                      | 380                          | 3 522           | 251                             |
| Films ou microfilms (Q28)        | 31               | 34                         | 0                            | 34              | 1                               |
| Microfiches                      | 31               | 0                          | 0                            | 0               | 0                               |
| Cassettes vidéo                  | 31               | 65                         | 0                            | 65              | 2                               |
| Diapositives                     | 31               | 5 110                      | 2 000                        | 7 110           | 229                             |

\*Nombre d'ouvrages non répartis par types de document : 92 265

#### - Les revues :

Le nombre de revues publiées en Algérie recensées ne peut mieux refléter la faiblesse de la production éditoriale nationale dans le domaine; 81 titres de revues en cours disponibles dans une trentaine de bibliothèques ayant répondu à la question n° 23. Une collection qui est d'autant plus insignifiante qu'elle inclut toutes les publications périodiques, y compris la presse.

Le nombre de périodiques étrangers reçus régulièrement n'est guère plus important; 742 abonnements parviennent dans les 30 établissements ayant répondu à la question n° 24. Cela représente une moyenne de 24 revues en cours dans chaque bibliothèque.

Le secteur universitaire qui détient 90% de ces abonnements (668 revues) n'est privilégié qu'en apparence; 55% de ses collections sont concentrées à la bibliothèque de l'INA qui reçoit 371 revues en cours. Pour un public de 12 477 étudiants et enseignants chercheurs, ce secteur reçoit 297 revues; pour 13% de ce public, l'INA offre 55% du nombre de revues recensées dans l'enseignement supérieur agronomique.

Les effets de la crise économique sont dévastateurs. Alors que les besoins et les effectifs (universitaires notamment) sont en croissance constante; les abonnements aux revues ont subi une chute énorme; près d'un millier de revues a été supprimé dans l'ensemble du système documentaire agricole algérien. Cela signifie que le nombre de revues supprimées est supérieur à celui qu'on a pu maintenir : 990 suppressions pour seulement 742 abonnements vivants.

Une situation lourde de conséquences pour les institutions de formation, de recherche et de développement qui ont un besoin permanent d'accès à l'information internationale. Sachant que les bibliothèques peuvent recevoir des titres de revues, en échanges ou en dons, de la part de certaines institutions à l'étranger, on peut considérer ces données comme étant à la fois, le résultat d'une crise économique et l'expression d'une forme de cloisonnement du processus de communication internationale.

#### - Les ouvrages :

Le nombre total d'ouvrages conservés dans les 31 bibliothèques ayant répondu à la question n° 26 s'élève à 163 736 volumes; une moyenne de 5281 volumes par établissement et de 11 volumes par utilisateur.

On retrouve le même phénomène de concentration des ressources à la bibliothèque de l'INA; avec 70.000 volumes d'ouvrages, elle détient 43% de l'ensemble du dispositif. Cela représente en moyenne 43 volumes par utilisateur interne à l'INA.

Pour évaluer l'offre réelle des établissements de l'enseignement supérieur, il faudrait donc ne pas prendre en considération les ressources de la bibliothèque de l'INA qui en absorbe 60%. De cette manière, on réalise que le reste des structures universitaires offre en moyenne 4 volumes d'ouvrages par utilisateur.

## **2. Une offre de services inadaptée.**

Les services documentaires offerts aux utilisateurs sont révélateurs d'une activité bibliothéconomique très réduite. Seules 14% des bibliothèques alimentent des fichiers manuels complets pour les ouvrages ainsi que les périodiques; 23% disposent d'un seul type de fichier et 14% d'aucun fichier. La réalisation de

catalogues informatisés n'est guère plus avancée : 38% des bibliothèques ont commencé une opération d'informatisation, achevée dans 15% des cas. Au vu de l'insuffisance de l'encadrement humain et des équipements, il aurait été difficile d'envisager une offre performante en termes de services.

Des produits documentaires classiquement diffusés par les bibliothèques auraient pu compenser ces faiblesses, mais ce n'est pas le cas; 82% des bibliothèques ne produisent pas de bulletins signalétiques de leurs acquisitions. Le bulletin de sommaires de revues n'existe que dans 15% d'entre elles, et l'analyse d'articles de revues dans une seule.

Sachant que par ailleurs le libre accès n'est pratiqué que dans 56% des bibliothèques, comment envisager l'exploitation des ressources documentaires si, en amont, les utilisateurs ne disposent pas d'outils leur permettant d'identifier ces ressources? Et, comment les bibliothèques peuvent-elles évaluer la pertinence des fonds acquis, si les utilisateurs n'en n'ont pas connaissance? En l'absence de ce type de feed-back, l'orientation des acquisitions en fonction de la demande est bien difficile.

L'accès à l'information bibliographique internationale n'est guère mieux assuré. La recherche informatisée sous toutes ses formes (cédéroms, DSI, internet,...) ainsi que les outils manuels sont inexistant dans 79% des bibliothèques. Dans le secteur universitaire qui accueille 12 477 utilisateurs, la situation est alarmante : 75% des bibliothèques ne reçoivent aucune revue bibliographique et n'ont aucun moyen de recherche documentaire informatisée. Si les enseignants chercheurs peuvent développer des réseaux personnels d'information, les étudiants sont complètement démunis dès qu'ils sont en phase de recherche.

Compte tenu de ces décalages énormes entre les besoins et les services locaux, on aurait pu recourir au principe de la complémentarité des ressources nationales et internationales. Or, pour répondre aux demandes qu'elles n'arrivent pas à satisfaire, 88% des bibliothèques ne font pas appel au prêt interbibliothèques, et 82% n'offrent pas de photocopies de documents qu'elles ne détiennent pas. L'absence d'une politique de partage des moyens et des compétences n'a pas permis la mise en place de mécanismes d'accès à distance du document.

Pour compenser ces insuffisances, les bibliothèques ont trouvé une solution : 74% d'entre elles orientent les utilisateurs qu'elles n'arrivent pas à satisfaire vers d'autres bibliothèques. Ainsi, on inverse complètement le processus de l'accès à distance; alors que c'est le document qui doit se déplacer vers l'utilisateur, dans notre cas, c'est ce dernier qui se déplace, souvent sur des distances très longues.

Loin de répondre à la demande, cette solution génère d'autres insatisfactions. Si le prêt à domicile est largement autorisé (82%) pour les utilisateurs locaux, 80% des bibliothèques n'offrent qu'un accès sur place aux utilisateurs externes. Comment exploiter la documentation recherchée si les établissements qui la détiennent n'en assurent ni le prêt à domicile, ni la reproduction (moyenne d'un photocopieur pour 3 établissements).

Sachant que par ailleurs, les établissements qui reçoivent le plus les utilisateurs externes se situent tous dans le grand Alger (classement par ordre d'importance : INA, USTHB, INRA et BU d'Alger), cela soulève inévitablement la question des inégalités de chances d'accès au document entre les utilisateurs d'Alger et ceux de l'intérieur du pays qui doivent parcourir, dans certains cas, des centaines de kilomètres pour une simple consultation de documents.

L'ensemble de ces résultats est donné dans le tableau n° 4.

### **3. Un système cloisonné.**

L'organisation du système documentaire algérien laisse apparaître les signes d'un fort cloisonnement, tant à l'échelle nationale qu'internationale; 67% des bibliothèques n'ont pas de relations d'échanges en Algérie et 88% n'assurent pas le prêt interbibliothèques. Pourtant, la recherche d'un cadre institutionnel assurant leur indispensable complémentarité est évidente; 76% considèrent la création d'un organe assurant leur coordination comme indispensable, et 100% souhaitent participer au Réseau Algérien de Documentation Agricole (qui associe actuellement quatre bibliothèques du secteur). La première mission attribuée à l'un ou l'autre de ces organes, étant d'assurer la complémentarité des bibliothèques en matière de fourniture du document.

Les relations internationales sont également très faibles : 80% des établissements n'ont pas d'échanges avec les bibliothèques étrangères; seules 12% d'entre elles bénéficient d'un programme d'appui documentaire étranger. Cela représente 4 établissements sur les 34 concernés par notre enquête.

Sachant que parmi ces 4 établissements, 3 font partie d'un même projet (RADA), le risque de cloisonnement d'un nombre important de ces bibliothèques est évident.

Tableau n°4. Les services documentaires (1)

| Nature du service                                    | N. | S.P.A.                                      | S. | total | %  |
|--|----|---|----|-------|----|
|  | 34 |   | 0  |       |    |
| oui  |    | 18  | 10 | 28    | 82 |
| non  |    | 4   | 2  | 6     | 18 |
| Le droit au libre accès (Q37)                        | 34 |   |    |       |    |
| oui  |    | 13  | 6  | 19    | 56 |
| non  |    | 9   | 6  | 15    | 44 |
| Le prêt interbibliothèques (Q38)                     | 34 |   |    |       |    |
| oui  |    | 0   | 4  | 4     | 12 |
| non  |    | 22  | 8  | 30    | 88 |
| Fourniture de photocopies (Q39)                      | 34 |   |    |       |    |
| oui  |    | 2   | 4  | 6     | 17 |
| non  |    | 20  | 8  | 28    | 82 |
| Fournisseur de photocopies (Q40)                     | 6  |   |    |       |    |
| En Algérie   |    | 2   | 2  | 4     | 66 |
| à l'étranger   |    | 0   | 1  | 1     | 16 |
| En Algérie et à l'étranger                           |    | 0   | 1  | 1     | 16 |
| Accès à d'autres bibliothèques (Q41)                 | 34 |   |    |       |    |
| oui  |    | 16  | 9  | 25    | 74 |
| non  |    | 6   | 3  | 9     | 26 |
| Bibliothèques d'accueil par ordre d'importance (Q42) | 34 | 1: INA<br>2:USTHB<br>3: INRAA<br>4:BU Alger |    |       |    |
| Accueil d'utilisateurs externes (Q43)                | 34 |   |    |       |    |
| oui  |    | 20  | 11 | 31    | 91 |
| non  |    | 2   | 1  | 3     | 9  |
| Services offerts aux externes (Q44)                  | 31 |   |    |       |    |
| Accès sur place                                      |    | 7   | 4  | 11    | 35 |
| Prêt + accès sur place + photocopies                 |    | 2   | 0  | 2     | 6  |
| Prêt + accès sur place                               |    | 2   | 2  | 4     | 13 |
| Accès sur place + photocopies                        |    | 9   | 5  | 14    | 45 |

N.R : Nombre de réponses S.P.A. Secteur Production Agricole S.U. Secteur universitaire

Tableau n°4 : Les services documentaires (2)

| Nature du service                            | N.R | S.P.A | S. U  | T      | %  |
|--|-----|-------|-------|--------|----|
| Les fichiers manuels (Q45)                   | 34  |       |       |        |    |
| auteurs ouvrages                             |     | 4     | 0     | 4      | 11 |
| matières ouvrages                            |     | 2     | 1     | 3      | 8  |
| titres périodiques                           |     | 1     | 0     | 1      | 3  |
| articles périodiques                         |     | 0     | 0     | 0      | 0  |
| ouvrages complets+périod. Complets           |     | 3     | 2     | 5      | 14 |
| ouvrages complets                            |     | 2     | 2     | 4      | 11 |
| ouvrages complets+titres périod.             |     | 1     | 5     | 6      | 17 |
| auteurs ouvrages+titres périod.              |     | 3     | 1     | 4      | 11 |
| auteurs ouvrages+articles périod.            |     | 1     | 0     | 1      | 3  |
| matières ouvrages+titres périod.             |     | 0     | 1     | 1      | 3  |
| Aucun fichier                                |     | 5     | 0     | 5      | 14 |
| Informatisation des fonds (Q46)              | 34  |       |       |        |    |
| oui  |     | 7     | 6     | 13     | 38 |
| non  |     | 15    | 6     | 21     | 62 |
| Informatisation achevée (Q47)                | 13  |       |       |        |    |
| oui  |     | 1     | 1     | 2      | 15 |
| non  |     | 6     | 5     | 11     | 85 |
| Nombre de références (Q49)                   | 13  | 9 175 | 9 977 | 18 952 |    |
| Recherche bibliographique informatisée (Q50) | 34  |       |       |        |    |
| oui  |     | 4     | 3     | 7      | 21 |
| non  |     | 18    | 9     | 27     | 79 |
| Services bibliographiques offerts (Q51)      | 7   |       |       |        |    |
| serveur international                        |     | 0     | 1     | 1      | 14 |
| Internet                                     |     | 0     | 0     | 0      | 0  |
| bases données/CD-ROM                         |     | 0     | 0     | 0      | 0  |
| DSI  |     | 1     | 0     | 1      | 14 |
| Commande de bibliographies en Algérie        |     | 0     | 0     | 0      | 0  |
| Commande de bibliographies à l'étranger      |     | 1     | 0     | 1      | 14 |
| Serveur international + Internet             |     | 1     | 0     | 1      | 14 |
| CD-ROM + DSI + commande bibliogr.            |     | 1     | 0     | 1      | 14 |
| DSI + commande bibliogr.                     |     | 0     | 1     | 1      | 14 |
| CD-ROM + DSI                                 |     | 0     | 1     | 1      | 14 |

Tableau n° 4 : Les services documentaires (3)

| Nature du service                              | Nbre réponses | S. P. A | S. U | T  | %  |
|--|---------------|---------|------|----|----|
| Abonnement à des revues bibliographiques (Q52) | 34            |         |      |    |    |
| oui  |               | 4       | 3    | 7  | 20 |
| non  |               | 18      | 9    | 27 | 79 |
| Bulletin signalétique ouvrages (Q54)           | 34            |         |      |    |    |
| oui  |               | 4       | 2    | 6  | 17 |
| non  |               | 18      | 10   | 28 | 82 |
| Bulletin de sommaires de revues (Q55)          | 34            |         |      |    |    |
| oui  |               | 3       | 2    | 5  | 15 |
| non  |               | 19      | 10   | 29 | 85 |
| Bulletin analytique articles revues (Q56)      | 34            |         |      |    |    |
| oui  |               | 1       | 0    | 1  | 3  |
| non  |               | 21      | 12   | 33 | 97 |

#### 4. Une convergence des insatisfactions sur un pôle unique.

Au vu des données produites par cette enquête, il est évident que les zones de décalage entre l'offre informationnelle et les besoins du secteur, sont énormes. La décentralisation des établissements a généré une multitude de bibliothèques qui n'ont véritablement aucune masse critique du fait de leur éclatement.

L'effet de la dévaluation du dinar est désastreux sur la capitalisation de ressources : 5281 volumes d'ouvrages et 27 abonnements en cours sont disponibles en moyenne dans chaque bibliothèque; 30 micro-ordinateurs et une dizaine de photocopieurs sont recensés dans les 34 établissements. L'offre de services, proportionnelle au niveau de l'encadrement humain, est révélatrice d'une activité bibliothéconomique très réduite. Pour satisfaire leurs utilisateurs en croissance constante, ces embryons de bibliothèques vont inévitablement recourir à la bibliothèque de l'INA, pôle unique qui capitalise 50% des ressources financières et documentaires; 100% affirment qu'elles en attendent un important appui documentaire. De son côté, la bibliothèque de l'INA vit un véritable conflit entre sa mission locale et une mission nationale qu'elle ne peut réellement accomplir sans générer la frustration de ses propres utilisateurs. En l'absence de toute une logistique faisant essentiellement appel aux technologies de l'information (catalogues de ses fonds accessibles en ligne, messagerie électronique...), l'accès sur place demeure le seul service qu'elle offre à des utilisateurs qui sont souvent dans des régions très éloignées d'Alger.

## **CONCLUSION**

Face à ces insuffisances de toutes natures, les premières solutions sont apportées par le projet de mise en place d'un réseau algérien de documentation agricole (RADA) qui vise essentiellement la mise en commun des ressources et des compétences. L'association actuelle de quatre établissements du secteur doit prendre toute sa dimension nationale et s'intégrer complètement dans les réseaux internationaux d'information. L'enjeu est important, il faut offrir à un secteur fondamental de l'économie algérienne, un système d'information à la hauteur des défis : constitution de la mémoire nationale, accès à l'information internationale, maîtrise des savoirs et veille économique.

### Références.

ALLEGRE H. et al. Le contrôle de gestion, méthodes, outils, tableau de bord. Ed. du moniteur, Paris, 1989, 166p.

BLANCHET A. et al. Les techniques d'évaluation en sciences sociales : observer, interviewer, questionner. Dunod, Paris, 1987, 197 p.

CARBONE P. Statistiques et évaluation dans les bibliothèques universitaires françaises. BBF, t. 34, n° 4, 1989, p. 374-381.

CARLIER A. Stratégie appliquée à l'audit des systèmes d'information. Les approches méthodologiques et l'audit qualité, 2ème édition rev. Hermès, Paris, 1994, 268 p.

DALHOUMI S. Evaluation des bibliothèques universitaires en France : l'étape intermédiaire. In : L'évaluation des bibliothèques dans l'espace francophone. Congrès de l'ABCDEF, Dakar, 17-18 mars 1993. Editions universitaires Fribourg (Suisse), 1995, 175 P.

FRAISSE J., BONNETTI M. Evaluation dynamique des organisations publiques. Ed. Organisation, Paris, 1978, 116. p.

GAZAGNES J. L'évaluation dans les bibliothèques publiques, outil de pilotage ou de légitimation ? De l'approche technico-économique à une approche socio-politique. Mém. DEA, ENSSIB Villeurbanne, 1993, 109 p.

HARVATOPOULOS Y. et al. L'art de l'enquête, guide pratique. Eyrolles, Paris, 1983, 136 p.

ISSOLAH R. L'offre informationnelle dans le secteur agricole algérien. Evaluer pour évoluer et s'adapter à un environnement en mutation. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Lyon II, 1998, 345 p.

JAVEAU C. L'enquête par questionnaire, manuel à l'usage du praticien. 3ème ed. Editions de l'université de Bruxelles, 1985, 264 p.

KETELE J., ROGIERS X. Méthodologie du recueil d'information : fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et études de documents. Université de Boeck, Bruxelles, 1991, 215 p.

KUPIEC A. Bibliothèques et évaluation. Editions du cercle de la librairie, Paris, 1994.

NICHOLAS F. In : Evaluer pour évoluer : l'évaluation en bibliothèque/Compte rendu de la journée d'études, Paris, 12 janvier 1992. BPI, Paris, 1992, p. 24.



